

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION du 03/04/2015

GT1 - Aspects Techniques PCRS

Commission Données du CNIG

Objet : Réunion du Groupe de Travail GT1 sur les aspects techniques du Plan Corps de Rue Simplifié PCRS, commission Données du CNIG.

Ordre du jour :

- Présentation du standard PCRS V0.6 et des résultats de l'appel à commentaires.

Documents présentés sur : http://cnig.gouv.fr/?page_id=1444

Prochaine réunion : à déterminer.

Liste de diffusion :

| Participants - Organisme | Participants - Organisme |
|--|--|
| Bruno Raguin – GRT gaz | Marc Despres – Bordeaux Métropole |
| Carlos Salguero – ERDF | Marc Leobet – MEDDE/CGDD/DRI |
| Cécile Tamoudi – AITF Rennes Métropole | Mary Juteau – Angers Métropole |
| Cedric Seigneuret – GéoVendée | Matthieu Le Masson – IGN DPC |
| Charles-Antoine Gautier – FNCCR | Patrick Bezard Falgas – OGE |
| Denis Delerba – ESRI | Pascal Lory – IGN/Appui CNIG |
| Didier Brossard – SIEEEN | Pierre Nguyen-Trong – Grdf |
| Emilie Parrain – Ville de Nanterre | Pierre Vergez – IGN/Appui CNIG |
| Eric Danion – SIEEEN | Richard Mitanchey – CEREMA/COVADIS |
| Gilles Costa – Ordre des Géomètres experts OGE | Robert Olivé – FNEDRE |
| Jean Boesch – MEDDE/DGPR | Sackou Sadio – Chartres Métropole |
| Jean-Louis Seligmann – GeoAutomation | Sebastien Wehrle – Eurométropole de Strasbourg |
| Jean-Pierre Moreau – ERDF | Suzanne Nicey – Afigéo |
| Loriane Roussel – FNEDRE | Sylvaine Duceux – AITF Lorient Agglomération |
| Loïc Rebours – ERDF | Vincent Deshoux – GéoPal |
| | Yves Riallant – Afigéo |

| Objet | Date | Nom | Rôle |
|------------|------------|--------------|--|
| Relecture | 04/05/2015 | Participants | Membres du GT1 aspects techniques RTGE |
| Validation | 19/05/2014 | Y.Riallant | Animation |

Compte rendu synthétique :

Présentation du standard PCRS v0.6 et des résultats de l'appel à commentaires

Par Richard Mitanchey du CEREMA

Documents présentés sur : http://cnig.gouv.fr/?page_id=1444

Le document est divisé en 3 parties (Introduction, catalogue et exploitation, style, métadonnées), c'est la partie centrale qui a été la plus commentée. Au total, 265 commentaires ont été proposés, surtout techniques et émanant de collectivités. 80% de ces commentaires ont été retenus. Ils ont orienté de façon décisive le Plan Corps de Rue Simplifié, standard CNIG, qui devrait permettre à tous les utilisateurs de données urbaines à très grande échelle d'avoir une référence commune, c'est-à-dire un modèle d'échange et un catalogue de données communs.

Tous les cas d'utilisation ont été envisagés, même si ce sont surtout l'initialisation du PCRS et sa publication sur lesquels les commentaires se sont focalisés.

Récapitulatif des éléments adoptés, les objets référents :

- Points de canevas,
 - Bordures et changements de revêtements,
 - Façades,
 - Proéminences du bâti,
 - Seuils,
 - Murs et socles de clotûres,
 - Piliers et piles de ponts,
 - Rails,
 - Haies et arbres alignements.
-
- Les affleurants ont été intégrés. Un point d'équilibre a été trouvé : ils seront simplifiés, sous forme de symbole pour la plupart (car de petite taille et le point d'insertion, précisé dans le standard, en donnera une localisation optimale) ou par le tracé de leur contour (en minorité).
 - L'utilité d'un habillage avec des thématiques (dénomination géographique, N° et nom de voies pour ERDF, hydrographie..) a été reconnu. Il pourra être ajouté localement suivant les besoins. Pour les noms des voies, c'est l'axe des voies qui doit être porteur.
 - Le cas des images, utiles hors zone à urbanisation dense, n'a pas été approfondi, bien que le principe de leur intégration au PCRS soit tout à fait possible. Un approfondissement pourra être envisagé dans une version ultérieure du standard.

Par ailleurs, une demande existe pour traiter la toponymie superposée dans la rue sur l'espace public. Il faudrait la positionner ailleurs (sur le bâti éventuellement), ce qui demande un travail non négligeable.

Ce qui a été mis en place, c'est un modèle adaptable à distribuer : c'est par exemple le cas des emprises (surfaciées, couloirs de tramway, ou casés), ou des listes d'objets modulables par les gestionnaires. Il permettra la mise en place d'un outil de validation. L'altimétrie est conseillée mais laissée au libre choix.

Chaque collectivité pourra utiliser le PCRS comme elle l'entend, du moment que la base devient partageable. L'Eurométropole de Strasbourg a mis ses données en format PCRS. Cela a permis de visualiser les 2 logiques de représentation de la carte :

- Plus grand que 1/ 200 : accès aux classes de précision par des représentations de couleurs différentes,

- 1/500 ou moins : style DT DICT.

Questions autour du format d'échange :

- Le PCRS se veut fondamentalement un format d'échange sans logique de gestion ; mais il s'agit ici plus particulièrement du langage dans lequel il sera demandé d'échanger les données.
- Le format GML qui est demandé dans le standard est facile à produire , mais peu d'outils permettent aujourd'hui de l'exploiter excepté ceux de FME ou d'ESRI qui a initié une étude de transformation GML => DAO et inversement.
- Les modèles décrits dans le standard sont simples et seraient respectés par des échanges en format shapefile.
- Seuls les arcs (tronçons de routes), seraient finalement compromis par le format shape qui ne les gère pas.

⇒ Il est demandé de mettre en place des tests de récupération du GML pour évaluer le différentiel obtenu entre les formats Shape (très répandu) et GML.

Questions autour de la responsabilité future du PCRS

- Un entité identifiée devra gérer localement le PCRS. Rappel de l'implication de la réforme DT DICT : les exploitants de réseaux publics ou privés vont devoir utiliser des plans établis par une autorité, locale et publique (APL), compétente, qui aura un rôle d'initiateur, de mise à jour et de partage des données. L'exploitant participe, mais n'est responsable que de sa part. La responsabilité est distribuée par secteurs de compétence.

Questions autour du futur texte règlementaire additionnel DT-DICT

- Le MEDDE se propose de rendre obligatoire la norme PCRS pour les réponses des exploitants de réseaux aux DT DICT en zone urbaine.
- Deux couches seraient à assembler dans ces réponses :
 - les données métiers,
 - les couches PCRS.

Récapitulatif des actions demandées en séances

- Les références aux classes de précision du standard seront reformulées pour être clarifiées.
- Le caractère «voidable» des objets (obligatoires lorsque l'information existe) reste à préciser.
- Par ailleurs, il faut spécifier que le champ du PCRS décrit dans ce standard concerne plutôt les zones urbaines denses. Les zones rurales ou moins denses pourront être traitées dans un document complémentaire ou une nouvelle version de celui-ci.

⇒ suppression de la référence au monde rural dans le document

- Organiser des test sur le format d'échange GML.

Processus de validation

Le document sera complété puis approuvé dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite, dite procédure « du silence » (au niveau commission des données comme au niveau CNIG). Cela signifie que la dernière version « projet » de ce standard va être diffusée aux membres du groupe de travail. Après 2 semaines, si aucune réclamation n'est portée au niveau du Président de la Commission Données, une validation tacite sera prononcée à son niveau. Une seconde procédure de même type pourra alors être lancée par le Secrétariat du CNIG pour une

validation formelle par le Conseil national avant que le standard soit mis à disposition dans son ultime version sur le site du CNIG.